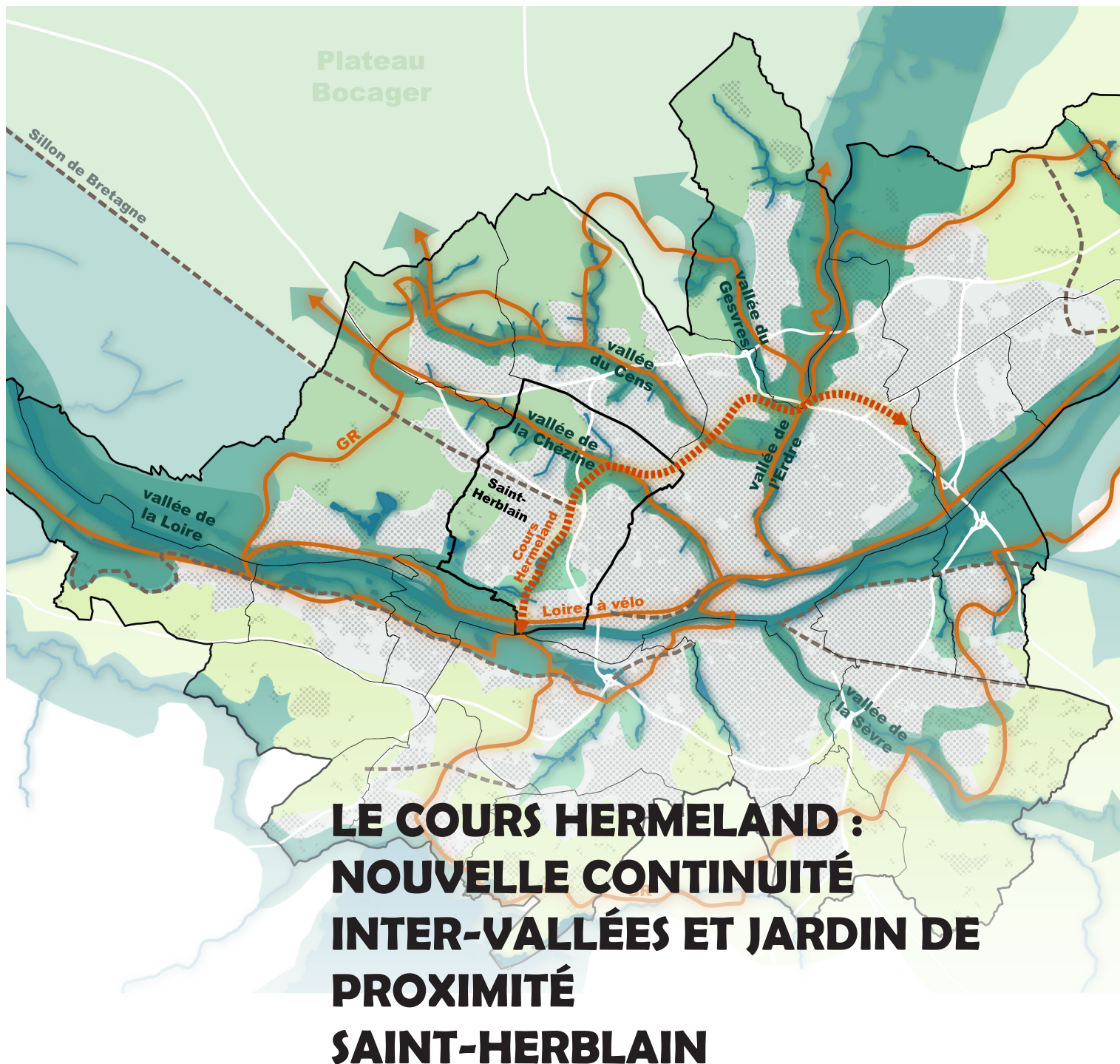




LE COURS HERMELAND : NOUVELLE CONTINUITÉ INTER-VALLÉES ET JARDIN DE PROXIMITÉ SAINT-HERBLAIN



Elaboration d'un plan guide co-construit avec les usagers

Situé au coeur de la ville de Saint-Herblain, le Cours Hermeland, créé en 1990 pour fédérer les différents pôles de vie dispersés sur le territoire communal, couvre 300 Ha d'espaces naturels du nord au sud de Saint-Herblain, sur environ 400m de large et 7km de long. Aujourd'hui, il ne profite pas pleinement au territoire notamment du fait de l'absence de réels usages sur certaines de ses séquences. Face à ce constat, la Ville de Saint-Herblain a engagé en 2018 une démarche stratégique et participative visant à préparer une nouvelle étape d'évolution pour le Cours en affichant une ambition forte : celle d'affirmer un véritable projet urbain, issu d'un processus concerté, répondant à des enjeux de qualité du cadre de vie, de convivialité, d'intégration et de valorisation de l'identité herblinoise.

maître d'ouvrage	Ville de Saint-Herblain (44)
missions	Animation de la concertation // Conception urbaine et paysagère pour la formalisation d'un plan guide
équipe	Les ateliers up+ // SCE
compétences mobilisées	Urbanisme // Paysages // Ecologie // Mobilités
calendrier	2018 - 2020

01 / Parc de la Savèze



02 / Val de Chézine & Coteau bocager



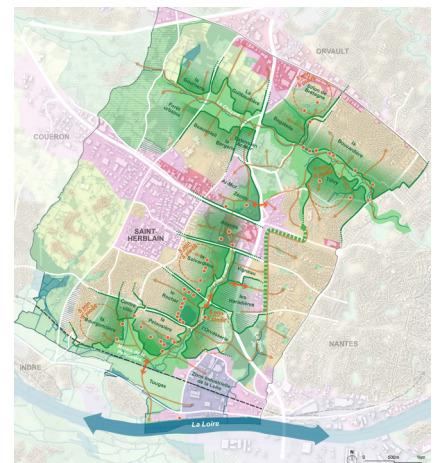
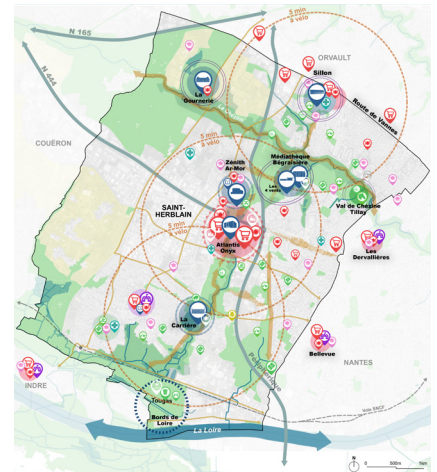
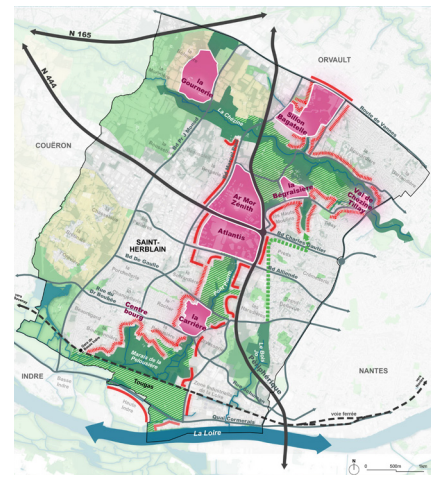
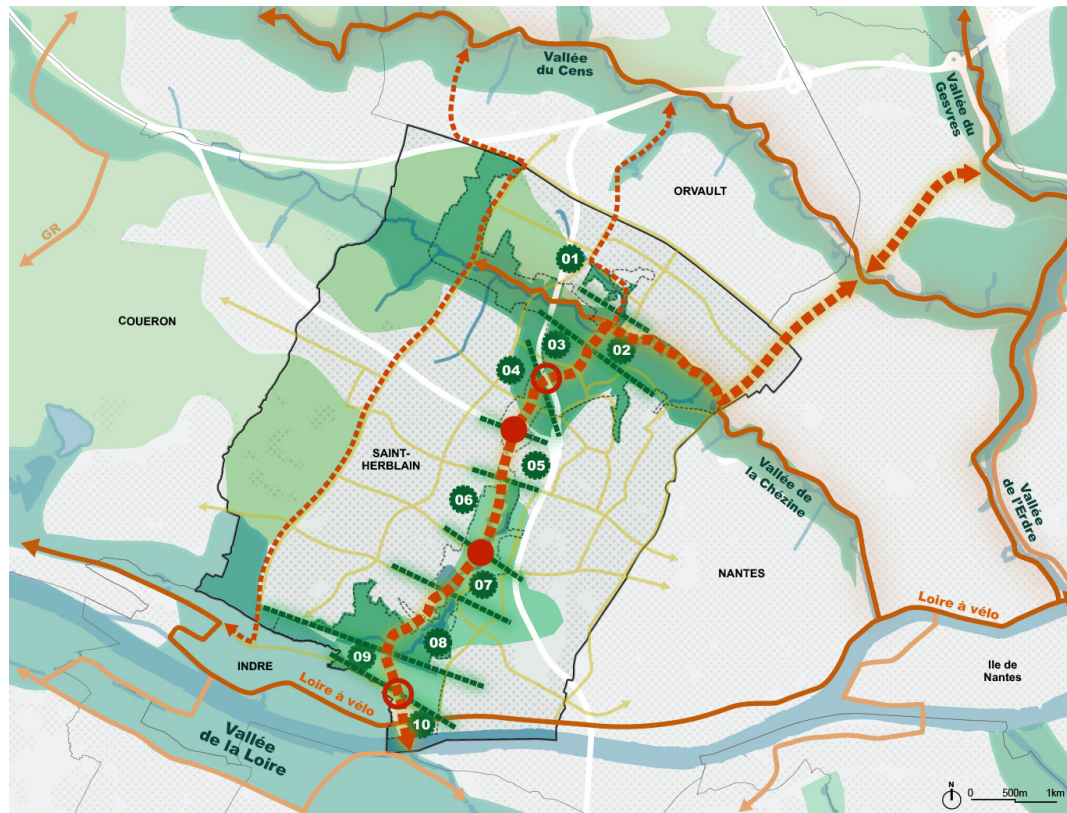
03 / Parc de la Bégraisière & Les 4 vents



04 / Parc du Zénith



05 / Atlantis



06 / Le parc des Haradières



07 / Parc de la Carrière



08 / Marais de la Pelousière



09 / Plateau de Tougas



10 / Rive de la Loire

Composantes de la trame verte

Une nouvelle continuité inter-vallées, de la Chézine à la Loire

A l'échelle métropolitaine, l'enjeu de valorisation du Cours Hermeland est de permettre l'identification d'un nouvel itinéraire de balade et de découverte des grandes entités paysagères traversées. Il représente un maillon d'une demi-heure à vélo pour relier la Loire à la Chézine et à terme l'ensemble des affluents du fleuve métropolitain. Afin de répondre à l'enjeu de continuité essentiel pour son fonctionnement, le sujet se pose des franchissements des axes routiers et du traitement des seuils pour passer d'un espace à l'autre. 2 franchissement existant sont à requalifier, valoriser et sécuriser et 2 nouveaux restent à créer.

Des spots à dominante culturelle

A l'échelle communale et dans le cadre d'une fréquentation hebdomadaire ou mensuelle, sont identifiés des enjeux généraux communs et des enjeux spécifiques aux différents « spots » du cours. Les enjeux communs des différents « spots » sont de :

- S'ouvrir sur le Cours et s'inscrire dans l'identité de la séquence dans laquelle le « spot » s'insère (concevoir des aménagements intégrés aux paysages du Cours)
- Effacer les effets de rupture et donner envie d'aller plus loin, au-delà du « spot ». Permettre sa traversée et penser des continuités entre les « spots ».

Des jardins de proximité

A l'échelle des quartiers ou pôles de vie, le Cours Hermeland joue un rôle de jardin de proximité. Il propose un espace vert ou naturel en majorité à moins de 5 minutes à pied des espaces de vie, souvent résidentiel mais parfois aussi d'un lieu de travail. Chacun de ses jardins peut être support d'usages différenciés en fonction du quartier auquel il est rattaché et en fonction de son potentiel paysager ou géographique.